



juin 2005

Prix européen 2006 pour le renouveau villageois

Distinction européenne pour le développement rural
et le renouveau villageois

de la

Communauté de Travail européenne pour le développement rural
et le renouveau villageois

sous le thème

« Mutation comme chance »

Le 9^e concours concernant le prix européen pour le renouveau villageois veut mettre en évidence et primer toutes les activités et initiatives particulièrement remarquables qui répondent à « l'idéal du développement rural et du renouveau villageois en Europe » et à l'esprit de l'agenda 21 local et qui sont entreprises dans le but de renforcer la capacité future durable des espaces ruraux tout en tenant compte des contextes économiques et culturels. La devise du concours « mutation comme chance » veut encourager les villages et les communautés rurales en Europe qui ont compris que les changements et bouleversements multiples, qui caractérisent leur monde au début du 3^e millénaire, représentent des chances de haute potentialité qu'il s'agit de défier en lançant des projets à signal positif et courageux pour l'avenir, en s'orientant sur des réseaux et en faisant preuve de disponibilité de coopération.

Critères de jugement

A. ORIENTATION ET STRATÉGIES

1. Durabilité
2. Intégralité
3. Orientation visionnaire et innovatrice
4. Participation à des réseaux communs de villages, de communes et le cas échéant, transfrontaliers

B. METHODES

1. Initiative propre et participation des citoyens.
2. Communication active et permanente des acteurs (hommes/femmes politiques, autorités, citoyens/citoyennes).
3. Surveillance du processus et/ou suivi par des experts/expertes.
4. Coopération entre voisins et communes moyennant des alliances et des associations régionales.

C. CONTENUS

1. Renforcement et intégration de l'économie rurale et de sylviculture respectueuse de l'environnement dans des circuits régionaux en tenant compte du paysage culturel.
2. Conservation et développement des possibilités de travail adaptés à la typicité locale.
3. Traitement responsable des ressources et utilisation de matières premières renouvelables.
4. Symbiose de constructions anciennes et modernes de qualité et développement urbanistique de l'habitat économisant les ressources et évitant le trafic.
5. Renforcement de l'identité et de la prétention des villageois(es).
6. Revivification des qualités traditionnelles et création de qualités modernes socioculturelles et d'installations sociales.
7. Promotion de la participation de l'ensemble des générations, des nationalités, des minorités ainsi que des deux sexes à la vie économique, sociale et culturelle.

D. CONFORMITE DU THEME

Prix

1. Le vainqueur recevra le « Prix Européen 2006 pour le nouveau villageois ».
2. Le 2^e prix, qui pourra être décerné à plusieurs participants, est un « Prix Européen pour le nouveau villageois et pour le développement intégré, durable, conforme au thème et de qualité particulière ».
3. D'autres prix seront encore décernés pour une ou plusieurs réalisations remarquables dans un ou plusieurs secteurs du développement des villages.
4. Tout participant recevra une reconnaissance.

Les prix ne comportent pas de versement d'argent, mais sont décernés sous forme de plaquettes et de diplômes.

Conditions de participation

Une seule inscription par état, pays ou région, c.à.d. pour un village, communauté de commune ou micro-région, n'est possible.

Peuvent participer au concours pour le nouveau villageois et le développement rural, les politiciens/politiciennes compétents ou les conseillers/conseillères des états, pays ou régions, mais également des ONGs, si des requêtes d'inscription officielles ou d'autorités font défaut.

Le droit d'inscription est de :

- 550 € pour localités/communes/micro-régions des pays membres, des pays ou région de la Communauté de Travail européenne pour le développement rural et le nouveau villageois.
- 1700 € pour tous les autres candidats

Banque : Raiffeisenbank Niederösterreich-Wien

N° du compte 83 444

Code bancaire 32 000, resp.

IBAN AT41 3200 0000 0008 3444

BIC RLNWATWW

Documentation pour la participation

- Formulaire d'inscription, digitalisé et imprimé; à demander s.v.p. à mayr@oesfo.at
- Bref résumé des mesures prises ou à prendre pour le développement du village tenant compte de la situation initiale, des options de développement, de conditions spéciales, des buts projetés et de la devise du concours (au maximum 4000 signes). Digitalisé et imprimé (document MS Word).
- Plans, photos, explications, graphiques, représentation de la situation initiale (avant) et terminale (après) servant à une meilleure compréhension. En tout, pas plus de deux représentations graphiques de 90/120 cm. S.v.p. pas de panneaux, mais des rouleaux transportables. Si possible, version digitalisée (graphique et tableaux : graphique vectoriel – illustrator-eps-format).
- Une carte avec paysage intégré à l'échelle 1:50.000 ou 1:25.000 et courbes de niveau, et si disponible, des cartes historiques. Si possible, version digitalisée.
- Au minimum 3 et au maximum 5 photos. Personnes, paysage, édifices munis de légendes pour le service de presse et des publications éventuelles de la communauté européenne pour le développement des campagnes et le renouveau villageois. Si possible, aussi sous forme digitalisée (parties de textes en document –word, images en tif, résolution minimum 300 dpi, grandeur totale 4MB par fichier-images).
- Il sera possible d'ajouter de la documentation supplémentaire, tel que le plan d'occupation des sols et autres plans officiels, plan de renouveau (développement) du village, notes de presse, informations de fond, films vidéo etc.

L'ensemble de la documentation doit être envoyé à l'adresse suivante:

Europäische ARGE Landentwicklung und Dorferneuerung
Betrifft: Europäischer Dorferneuerungspreis 2006
Franz Josefs-Kai 13, A-1010 Wien
E-Mail: mayr@oesfo.at
ISDN: no : +43/(0)1/533 07 97-48

Dates

3 février 2006: date ultime d'envoi
mars 2006: 1^{re} réunion d'évaluation du jury
avril/mai 2006: voyage de groupes du jury aux lieux des participants
juin 2006: 2^e réunion d'évaluation du jury, délibération
automne 2006: adjudication du 9^e prix européen 2006 pour le renouveau villageois en Saxe – Anhalt, Allemagne

Information

- **Theres Friewald-Hofbauer**, direction du projet
Tél. +43/1/533 84 01-14
Fax: +43/1/533 84 01-20
E-Mail: friewald@clubnoe.at
- **Walpurga Mayr**, secrétariat
Tél. +43/1/533 07 97-21
Fax: +43/1/533 07 97-90
E-Mail: mayr@oesfo.at
- **Internet:** www.landentwicklung.org